

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Comptes 2023 de la Municipalité de Saint-Imier **Un résultat faussement satisfaisant**

L'exercice 2023 de la Municipalité de Saint-Imier boucle avec un compte général équilibré, sans perte ni bénéfice. Et ceci sans prélèvement dans la réserve relative à l'impôt des personnes morales. Toutefois, il s'agit d'être très prudent avec ces résultats, puisque cet équilibre s'explique par des revenus extraordinaires et des dépenses moins importantes que prévues.

La forte délégation de l'Exécutif imérien venue présenter les comptes 2023 ce jeudi 2 mai appelle à la prudence. C'est une année qualifiée de faussement satisfaisante par son maire, Corentin Jeanneret. En effet, le résultat à l'équilibre du compte général ne traduit pas la réalité du déficit structurel de la commune imérienne. Elle s'explique presque exclusivement par des revenus extraordinaires uniques. L'endettement demeure préoccupant et a explosé. Les dettes avec intérêts ont augmenté de quelque 6 millions de francs pour se situer à un peu plus de 26 millions de francs à fin 2023.

Des rentrées d'impôts moins hautes que prévues

Bien que l'impôt sur le revenu des personnes physiques soit meilleur que prévu, l'impôt sur le revenu des personnes morales n'atteint pas les résultats escomptés. Celui-ci boucle avec un montant de presque 3 millions de francs, alors que plus de 4 millions de francs avaient été mis au budget. Le financement spécial destiné aux impôts, quant à lui, présente cette année encore un solde de 2.5 millions de francs, aucun prélèvement n'ayant été fait. Ce montant est à disposition pour atténuer, à moyen terme et en cas de besoin, la baisse des rentrées fiscales de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales.

Plan de mesures financières à poursuivre

L'Exécutif imérien a retenu toute une série de mesures en 2023. Celles-ci doivent être impérativement poursuivies afin de résorber le déficit structurel de quelque 3 millions de francs. Plusieurs mesures sont en cours de réalisation, telles que, par exemple, la vente des immeubles du patrimoine financier ou le fait que lors d'un départ, chaque poste de travail est réévalué avant d'être repourvu.

A ce stade, le Conseil municipal n'envisage pas d'augmenter la quotité d'impôt fixée à 1.75. Il n'entend pas non plus réduire les prestations offertes à la population. Chaque investissement

est minutieusement étudié : il s'agit de faire des choix compte tenu de la situation, et de déterminer des priorités. Avec son vaste programme de promotion de la ville, l'Exécutif imérien espère attirer de nouveaux contribuables, qu'il s'agisse de personnes physiques ou de personnes morales.

Une fois révisés, les comptes communaux pour l'année 2023 devront encore être approuvés par le Conseil de ville dans sa séance du 13 juin prochain. (cm)

Représentation du Conseil municipal

L'Exécutif sera représenté au festival la Toxoplasiose le mercredi 29 mai 2024. (cm)

Sainti bouge 2024

Objectif : 200'000 minutes de mouvement

La population locale a jusqu'au 2 juin prochain pour cumuler des minutes de mouvement afin de faire grimper le compteur de la commune. Objectif Sainti bouge 2024 : atteindre les 200'000 minutes. Alors comptez vos précieuses minutes de mouvement, chez vous, dans la rue, sur le chemin du travail, en promenade, ou lors des activités proposées. Pour ce faire, il suffit de télécharger l'application gratuite «Duel intercommunal Coop». L'application permet également de créer des duels et de défier sa famille, ses amis ou collègues.

Dimanche 5 mai, tous aux halles de gymnastique en rouge et blanc

Le dimanche 5 mai a pour but de rassembler le plus de monde à l'enseigne du mouvement. Le programme est le suivant :

- 8h30 : ouverture des portes
- 9h00 : tournoi de futsal organisé par l'EJE
Inscriptions possibles encore sur place avant 9h00
- 11h00 : match exhibition de Tchoukball avec des joueuses et joueurs de l'équipe nationale
- 11h30-13h00 : petite restauration sur place
- 13h30 : échauffement collectif
- 14h00 : ateliers sportifs autour du Tchoukball et tournoi de volley organisé par le Parlement des Jeunes
- 16h00 : fin des activités

Venez nombreuse et nombreux pour bouger et participer à cette journée conviviale. Chaque participante et participant repartira avec un souvenir.

Application officielle : <https://www.duelintercommunalcoop.ch/app-fr> ou sur ce QR-Code :



Programme officiel, infos, et inscriptions :

<https://www.duelintercommunalcoop.ch/communes/saint-imier-21670#events> ou sur ce QR-Code.



Saint-Imier, le 30 avril 2024/cm